

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE

J. Lawrence Blum
Etats-Unis

à la 60ème Réunion plénière

COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON

Victoria Falls, Zimbabwe

Septembre 2001

Monsieur le Président, distingués délégués, observateurs et invités :

Au nom des membres de la Commission permanente, je souhaite remercier et féliciter vivement le Gouvernement du Zimbabwe et les organisateurs de la conférence – M. Nguni et le Comité d'organisation du Zimbabwe. Le titre de la conférence, « coton — une renaissance africaine » reflète bien le développement rapide de l'industrie cotonnière du Zimbabwe qui s'est transformée, en l'espace de 6 ans, passant d'un secteur aux mains de l'Etat à ce qu'elle est aujourd'hui : une entreprise libre se tournant avec optimisme vers l'avenir. Il convient de faire l'éloge du Comité d'organisation qui l'a bien mérité. En premier lieu, pour la planification du programme et d'une série d'événements qui font progresser le plan d'action du CCIC en vue de promouvoir l'essor de l'économie cotonnière mondiale et ensuite pour l'exécution du programme dans des conditions difficiles. Nous sommes tous heureux de nous trouver ici à Victoria Falls, fort reconnaissants de l'hospitalité des habitants de ce pays et pour vivre une expérience authentiquement africaine « out of Africa ».

Un grand merci au Directeur exécutif, M. Terry Townsend, et aux membres du personnel du CCIC pour leurs conseils, soutien et assistance qu'ils apportent avec enthousiasme et compétences de bien des manières. C'est le travail efficace de Terry et du personnel du CCIC qui me permet, du moins j'ose espérer, de faire une modeste contribution au développement continu et au programme polyvalent du CCIC. Mes sincères remerciements à chacun d'entre vous et à tous les membres du Secrétariat.

Ce matin, je vais me pencher sur le rôle changeant — et je répète changeant — de la Commission permanente, rôle qui a nettement évolué lors des quatre années ou presque pendant lesquelles j'ai eu l'honneur et le privilège de participer à cette commission. Aujourd'hui, le rôle de la Commission permanente consiste notamment à encourager et à aider le Secrétariat au niveau de sa mission : servir de catalyseur des entreprises conjointes des gouvernements et du secteur privé. De plus en plus, votre Commission permanente est tel un transitaire ré-orientant les intérêts des pays membres et les intérêts de leur industrie cotonnière vers les initiatives du CCIC.

Cela ne veut pas dire que votre Commission permanente néglige ses fonctions traditionnelles, la supervision administrative et financière du Secrétariat. Nous continuons à mener à bien notre mission et le Secrétariat est toujours reconnu pour sa haute performance dans ces domaines. A cet égard, il convient de faire une mention toute spéciale de M. Liévano et M. Malhotra, respectivement premier et deuxième vice-présidents de la Commission permanente pour leur excellent travail à la tête des sous-comités diligentant et orientant le travail de la Commission permanente.

Pleinement soutenu et encouragé par la Commission permanente, le CCIC est en train de changer ses fonctions traditionnelles. Le domaine de l'information en est un exemple. Le CCIC est une source unique d'information sur l'économie cotonnière dans le monde. Le CCIC exploite toutes les possibilités que présente la technologie moderne de l'information pour vous apporter une information plus ponctuelle, plus diversifiée et plus complète — information qui est immédiatement disponible en consultant sa page d'accueil du site internet. Le personnel du CCIC est toujours à l'écoute pour savoir quelle est l'information qui vous intéresse le plus et sous quelle forme vous souhaitez la recevoir — n'hésitez pas à communiquer vos demandes au personnel du CCIC et je peux vous assurer qu'elles seront prises en compte. L'effort de collaboration avec la FAO pour publier à nouveau *l'Enquête sur la consommation mondiale de fibres de textile* témoigne bien de l'esprit d'initiative du Secrétariat sur le plan de l'information. Les fonds pour l'Enquête viennent des revenus obtenus

grâce aux initiatives du budget commercial du Secrétariat. Ce projet est un exemple excellent sur la façon dont le budget commercial aide à augmenter les services fournis par le CCIC à l'industrie cotonnière mondiale.

L'ordre du jour de ces réunions exprime le changement rapide du rôle du CCIC. Prenons comme exemple à ce propos, la table ronde avec le Panel consultatif du secteur privé. Ce Panel, travaillant par l'entremise de la Commission permanente, a aidé à diriger l'attention du CCIC sur les domaines suivants : éducation en matière de gestion de risques, élaboration d'un plan commercial pour exploiter les possibilités de recettes, surtout par le biais des services d'information et participation du secteur privé aux réunions plénières, forme et structure des réunions plénières, création d'un panel d'experts sur la biotechnologie et diffusion d'information sur les pratiques commerciales loyales. Nous remercions les membres du Panel consultatif du secteur privé. Ces personnes participent à leurs propres frais, prennent de leur temps alors qu'ils sont affairés pour donner conseils et encouragement au CCIC. Cette après-midi, les membres du Comité directeur auront l'occasion de se joindre au Panel pour une discussion portant sur un vaste ensemble de thèmes. Ce dialogue avec le secteur privé est un nouvel événement pour la réunion plénière, et je pense qu'il mérite de devenir une partie permanente de l'ordre du jour. Leur collaboration avec le CCIC est efficace, constructive et bien reçue. Nous nous réjouissons à l'idée d'une longue et étroite collaboration avec le panel.

L'ordre du jour de la Réunion plénière comprend une séance sur le renforcement de la demande, thème auquel s'intéresse de plus en plus la Commission permanente. Il existe moult défis auxquels se heurte l'industrie cotonnière mondiale mais nul n'est plus grand que celui de la concurrence des produits synthétiques — le pourcentage du coton dans l'utilisation mondiale des fibres n'est à présent que de 40%. Le Secrétariat a répondu rapidement au défi, facilitant la création du Consortium pour la promotion du coton — un programme axé sur les programmes nationaux pour augmenter la consommation cotonnière.

La mission du Consortium est de renforcer la demande et les ventes au détail des produits cotonniers sur un marché mondial menacé par une production et consommation accrues des fibres chimiques. Le Consortium facilitera le déploiement de campagnes nationales d'information sur le coton et les produits cotonniers destinés aux consommateurs nationaux, aidant ainsi à relancer la demande cotonnière dans chaque pays. Le Consortium servira de centre d'information sur la demande de fibres, les techniques qui ont fait leurs preuves pour la promotion cotonnière, les meilleures pratiques de communication au niveau détail, les mesures efficaces par rapport aux coûts pour augmenter la demande des consommateurs et les études de marché. Cette initiative montre bien que la coopération et la communication des pays membres et de l'industrie cotonnière peuvent se traduire rapidement en programmes permettant de relever les défis. Le Consortium est l'exemple parfait du rôle de catalyseur du Secrétariat encourageant les coopérations entre les gouvernements et le secteur privé.

Dernier point, l'ordre du jour de cette semaine se concentre sur l'amélioration de la qualité du coton et comprend un rapport sur l'amélioration des méthodes d'égrenage. Votre Commission permanente a autorisé la création d'un Panel d'experts en réponse aux expressions d'intérêt en ce domaine de la part des membres et du secteur privé. L'importance de satisfaire aux demandes des consommateurs de produits cotonniers et de l'industrie textile mettra également en exergue des thèmes tels que les normes de classification.

Le programme du Secrétariat continue de se diversifier en réponse aux besoins du secteur coton-

nier mais soyez sans crainte, votre Commission permanente veille à ce que les ressources du Secrétariat ne soient pas obérées. Les initiatives du Secrétariat répondent directement à l'information que nous recevons de vous – tous les participants de cette conférence. A mon avis, le rôle principal qui incombe à la Commission permanente est de promouvoir et d'encourager ces communications, de classer par ordre prioritaire les initiatives et de fournir directives et aide au Secrétariat. Mais nous avons besoin de votre participation pour exécuter cette mission et répondre aux demandes élevées que vous êtes en droit d'attendre du CCIC.

En guise de clôture, j'aimerais remercier les délégués à la conférence pour leur participation – surtout ceux qui sont venus de loin pour être des nôtres. Nul doute, vous trouverez ce programme et ces événements forts intéressants. Les membres de la Commission permanente sont heureux à l'idée de s'entretenir avec vous lors des événements informels. Je me joins à la demande du Directeur exécutif de prier tous les pays de s'engager à inclure leurs délégués de la Commission permanente de Washington aux délégations des réunions plénières. La Commission permanente est responsable pour approuver l'ordre du jour de chaque réunion plénière et surveiller l'exécution des décisions prises par le Comité consultatif. Les délégués de la Commission permanente peuvent faire leur travail de façon plus efficace s'ils participent aux réunions plénières.

Je souhaite également remercier les délégués de la Commission permanente qui se sont déplacés à Victoria Falls car cet événement représente une occasion unique pour chacun d'entre nous de mieux comprendre les besoins de cette industrie — information très utile pour le travail de la Commission permanente dans l'année à venir.

Sur un plan personnel, la Commission par voie de consensus recommande M. Alfonso Liévano de la Colombie au poste de Président, M. Ajai Malhotra de l'Inde comme Premier vice-président et Madame Obi-Nnadozie comme Seconde vice-présidente respectivement de la Commission permanente pour 2001-2002. Je soutiens pleinement ces nominations et je les remercie de l'aide qu'ils m'ont apportée l'année passée.

Ce fut un privilège de présider la Commission permanente l'année passée et je vous remercie de m'en avoir donné l'occasion.